

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00083

Numéro SIREN : 421 808 346

Nom ou dénomination : AGIR - AUDIT ET GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 15820

Désignation de l'entreprise		AGIR Audit et Gestion		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....48.000...)	DA	48 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	398 215		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	188 134		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	639 149	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	86 745		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	81 900		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	196 880		
	Dettes fiscales et sociales	DY	808 240		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular.	Autres dettes	EA	15 713		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	427 753		
		TOTAL (IV)	EC	1 617 231	
	Ecarts de conversion passif *		(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 256 380	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 617 231			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 492			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		AGIR Audit et Gestion				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF
			} services *	FG	3 364 902	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		3 364 902	FK		FL
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA
			} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>AGIR Audit et Gestion</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 325	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 325	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 325)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	133 223	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	61 535	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 480 012	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 291 878	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	188 134	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	2 850	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 708	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	240 363	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	40 966	obligatoires A9 199 397	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 40 966	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N	
impaye client	Charges exceptionnelles	1 475	Produits exceptionnels	
dons		2 850		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N	
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2023 dont le total est de 2 256 380,10 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 188 133,85 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2022 au 30/04/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	<i>de 01 à 03 ans</i>
Brevets	<i>07 ans</i>
Agencements, aménagements des terrains	<i>de 06 à 10 ans</i>
Constructions	<i>de 10 à 20 ans</i>
Agencement des constructions	<i>12 ans</i>
Matériel et outillage industriels	<i>05 ans</i>
Agencements, aménagements, installations	<i>de 06 à 10 ans</i>
Matériel de transport	<i>04 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>de 03 à 10 ans</i>
Mobilier	<i>de 05 à 10 ans</i>

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement, dossier par dossier.

Lorsque le montant facturé est supérieur aux débours, l'écart est comptabilisé en produits constatés d'avance.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	513 239		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	7 280		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	174 291		8 360
Autres install., agencements, aménagements	36 593		
Matériel de transport	181 933		12 291
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 500	46 720	
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	407 596	46 720	20 651
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 100		
TOTAL	23 100		
TOTAL GENERAL	943 935	46 720	20 651

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			513 239	513 239
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			7 280	7 280
Install. techniques, matériel, outillages industriels			182 651	182 651
Autres install., agencements, aménagements			36 593	36 593
Matériel de transport			194 224	194 224
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers		28 000	26 220	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		28 000	446 967	420 747
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 100	
TOTAL			23 100	
TOTAL GENERAL		28 000	983 306	933 986

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	37 183	9 148		46 332
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 280			7 280
Installations, agencements divers	174 237	436		174 673
Matériel de transport	26 449	7 319		33 767
Matériel de bureau, informatique, mobilier	137 168	26 696		163 865
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	345 134	34 450		379 585
TOTAL GENERAL	382 318	43 599		425 916

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	9 148				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	436				
Matériel de transport	7 319				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	26 696				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	34 450				
TOTAL GENERAL	43 599				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	2 162	3 820	2 162	3 820
Autres dépréciations	9 500		9 500	
TOTAL Dépréciations	11 662	3 820	11 662	3 820
TOTAL GENERAL	11 662	3 820	11 662	3 820
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		3 820	2 162	
- financières			9 500	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 100		23 100
Clients douteux ou litigieux	4 584	4 584	
Autres créances clients	718 897	718 897	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	26 912	26 912	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	22 037	22 037	
- T.V.A.	12 508	12 508	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	468	468	
Charges constatées d'avance	72 704	72 704	
TOTAL GENERAL	881 210	858 110	23 100
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	1 492	1 492		
- plus d'un an	85 254	19 800	65 454	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	196 880	196 880		
Personnel et comptes rattachés	355 976	355 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	276 780	276 780		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	163 109	163 109		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	12 375	12 375		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	81 900	81 900		
Autres dettes	15 713	15 713		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	427 753	427 753		
TOTAL GENERAL	1 617 231	1 551 777	65 454	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 745			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	46 208			

Compte	Banque	Montant	Objet	Souscrit le :	Durée en mois	Taux	Garantie	Reste dû en :	A moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Totaux
164001	B populaire	100 000	Plateforme	23-août-22	60	0,80%	néant	Capital :	19 800	65 454	0	85 254
								Intérêts :	1 040	2 274	0	3 314
								Total :	20 839	67 728	0	88 567

TOTALUX	Capital :	19 800	65 454	0	85 254
	Intérêts :	1 040	2 274	0	3 314
	Total :	20 839	67 728	0	88 567

AGIR AUDIT ET GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 48 000 euros
Siège Social : 01000 BOURG EN BRESSE
293 Avenue des Granges Bardes
421 808 346 RCS BOURG EN BRESSE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 OCTOBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 188 133,85 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que :

- le montant du dividende distribué en 2020 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2020 s'est globalement élevé à 153 838 €, dont 14 790 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 139 048 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2021 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2021 s'est globalement élevé à 183 861 €, dont 16 065 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 167 796 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2022 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2022 s'est globalement élevé à 237 397 €, dont 18 360 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 219 037 € non éligible à cette réfaction.

outre une distribution de dividende par prélèvement sur les réserves le 1^{er} mars 2023, d'un montant de 106 800 €, dont 11 347,50 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 95 452,50 € non éligible à cette réfaction.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié exact

La Présidente,
Pour la société AGIR COPILOT,
Julien DESBOTTES

